

Rectorat

Division des Personnels

des Établissements Privés du second degré

 **DPEP 2nd degré**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2023

A remplir par tout maître contractuel du 2nd degré nouvellement muté dans l’académie de RENNES (ou réintégré suite disponibilité)

et à adresser au Rectorat Division des Personnels des Etablissements Privés 2nd degré

96 rue d’Antrain – CS 10503 – 35705 RENNES Cédex 7

**A établir en 2 exemplaires y compris les pièces justificatives**

NOM de l’établissement : 

VILLE : 

Echelle de rémunération : [ ]  Agrégé [ ]  P. EPS [ ]  Certifié

 [ ]  PLP [ ]  AE [ ]  MA Contrat définitif

Discipline de recrutement : 

NOM d’usage : Prénom : 

NOM de naissance : 

Date de naissance :  Lieu de naissance : 

Nationalité : 

N° Sécurité Sociale : 

Adresse personnelle : 



N° téléphone :  N° portable : 

Adresse mail personnelle : 

1/2

Situation de famille : [ ]  Marié (e) [ ]  Divorcé (e) [ ]  Pacsé (e)

 [ ]  Vie Maritale [ ]  Célibataire [ ]  Veuf (ve)

Date de la situation de famille :  Nombre d’enfants : 

Conjoint(e) ou concubin(e) : NOM d’usage :

Prénom : Date de naissance : 

Je certifie exacts les renseignements fournis sur la présente fiche et m’engage à faire connaître au service DPEP du Rectorat tout changement.

Fait à , le

 Signature

Pièces justificatives à retourner

[ ]  Relevé d’identité bancaire ou postal aux normes (BIC – IBAN) à votre nom et **prénom** (original sans

rature ou surcharge) ; en cas de compte joint, les **noms et prénoms** des 2 conjoints doivent être

mentionnés sur le RIB : ***2 exemplaires***

[ ]  Si enfant(s) : Copie du livret de famille, et compléter l’imprimé pour attribution du supplément

 familial de traitement (SFT) : **2 exemplaires**

[ ]  Justificatif de mariage, PACS ou divorce : ***2 exemplaires***

[ ]  Copie lisible de la carte d’identité (recto-verso) : **1 exemplaire**

[ ]  Attestation des droits sécurité sociale *:* ***2 exemplaires***

[ ]  Pour les ressortissants étrangers (hors Union Européenne), fournir le titre de séjour en cours de validité et

l’autorisation de travail

[ ]  Travailleur handicapé : attestation de reconnaissance MDPH

[ ]  Bulletin de paye de septembre 2023 de l’académie d’origine (à télécharger sur votre espace ENSAP)



2/2